
LE LEZARD TILIGUERTA

Podarcis tiliguerta

(Gmelin 1789)

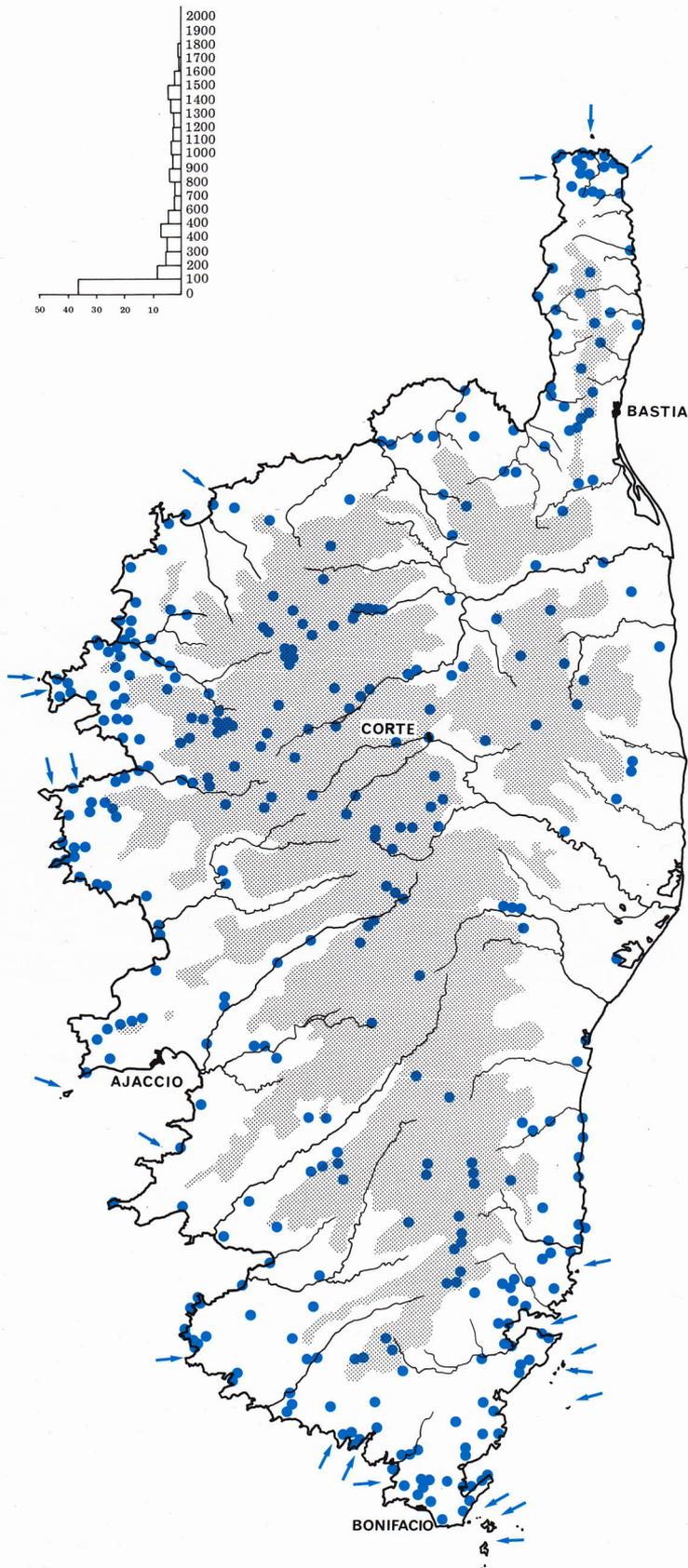
Élément dominant de l'herpétofaune corse, *Podarcis tiliguerta* occupe une position phylogénétique encore très débattue. Longtemps considéré comme une simple "variété" du Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Boulenger 1887, Angel 1946, Mertens 1957), la plupart des auteurs modernes en font aujourd'hui une espèce distincte (Mertens et Wermuth 1960, Arnold et Burton 1978, Bruno 1986). L'évolution des positions adoptées ces vingt dernières années par les systématiciens est riche d'enseignement et mérite d'être brièvement rappelée, ne serait-ce que pour illustrer la difficulté qu'il y a à accorder un rang systématique exact à des formes strictement insulaires.

Jusque dans les années 1975, le statut spécifique (Tortonese et Lanza 1968, Lanza et Brizzi 1974, Brizzi et Lanza 1975) ou subsppécifique (Mertens 1957, Lanza 1976, Lanza et Brizzi 1977) est alternativement retenu pour désigner le Lézard des murailles corso-sarde, ce qui pose d'insurmontables problèmes taxinomiques lorsqu'il s'agit de nommer une sous-espèce micro-insulaire. Quelques années plus tard (Lanza et al. 1977, Lanza et Cei 1977), l'application des techniques immunologiques à la systématique des Lacertidés italiens semble cependant devoir mettre un terme au problème comme en témoigne la remarque de Lanza (1976) : "recent immunological study... seems to have resolved the vexata questio regarding the taxonomic status of the Corsican-Sardinian wall-lizard *Podarcis tiliguerta* (Gmelin 1789). Contrary to the Maltese-Pelagian *P. filfolensis* (Bedriaga 1876) and the Sicilian *P. wagleriana* (Gistel 1868), both full though closely related species ... *P. tiliguerta* can be considered only a subspecies of *P. muralis* (Laurenti 1768)." (11). Toutefois, à partir des années 80, les techniques électrophorétiques apportent sur ce point des résultats peu compatibles avec l'hypothèse précédemment retenue, ce qui conduit Mayer (1981) à élever à nouveau le Lézard cyrno-sarde au rang d'espèce. Dès lors, les diverses études menées à partir du polymorphisme enzymatique (Nascetti et al. 1981, Guillaume et Lanza 1982, Mayer et Tiedeman 1982, Nascetti et al. 1983) vont toutes retenir les conclusions de Mayer, en raison



des distances génétiques obtenues pour ce taxon. Est-ce à dire que le débat est clos? certainement pas, car comme le remarque Pasteur (1985) : "les paramètres de ressemblance/distance génétique n'ont aucune valeur taxinomique particulière permettant de discriminer si des populations sont des sous-espèces, des espèces, des semi-espèces etc.". La spéciation dépend moins en effet du nombre de substitutions nucléotidiques accumulées au cours du temps -partiellement révélées par les techniques électrophorétiques- que de changements génétiques mineurs mais riches d'implications évolutives. Dans le cas présent, seule la confrontation des deux taxons en conditions naturelles pourrait apporter une réponse sur le sujet, à l'occasion d'une implantation accidentelle de muralis en Corse par exemple. Ceci dit, les données électrophorétiques obtenues pour ce Lézard traduisent très certainement un isolement ancien, probablement aussi ancien que l'est la séparation entre la plupart des petits Lacertidés méditerranéens. La distance génétique entre *tiliguerta* et *muralis* est en effet du même ordre et parfois même supérieure à celle qui sépare des

Le Lézard tiliguerta possède un dessin et des couleurs très variables selon les cas. Ceux de moyenne et haute montagne sont particulièrement contrastés avec souvent de belles couleurs vertes. Les femelles sont généralement lignées, les mâles plutôt réticulés. Un couple, forêt de chênes du Fango.



couples d'espèces parfaitement différenciées tels que *sicula-muralis* ou *melisellensis-muralis*. D'après Capula (1983), *tiliguerta* serait même plus distant de *muralis* que ne le sont *sicula*, *filfolensis* et *melisellensis*. Les données de cet auteur indiquent par ailleurs une nette divergence entre les populations de Corse et de Sardaigne, divergence jugée suffisante pour faire de ces deux populations deux sous-espèces distinctes. La forte ressemblance morphologique entre *tiliguerta* et *muralis* résulterait donc plus d'une convergence de forme que d'une parenté phylogénétique étroite. A l'appui de cette hypothèse, on pourra remarquer l'absence de divergences morphologiques profondes entre *Podarcis lilfordi* des Iles Baléares et les *Podarcis* actuellement présents en Péninsule Ibérique, malgré un isolement très vraisemblablement total depuis la fin du Miocène (Alcover et al. 1981). L'ancienneté de *Podarcis tiliguerta* en Corse-Sardaigne est donc doublement attestée : 1°) par la différenciation biochimique et morphologique de ses populations, 2°) par la large distribution de l'espèce sur les îlots, pour la plupart inaccessibles à l'espèce dès le post-glaciaire. Il est difficile en revanche de dire si ce peuplement s'est fait à la faveur de la "crise de salinité messinienne", il y a environ 5.5 millions d'années, ou plus tard, lors d'une des régressions marines du début du Quaternaire, vers un million d'années, en même temps que celui de certains mammifères "villafranchiens" tels que *Enhydriactis galictoides*, *Cynotherium sardous*, *Microtus henseli*, *Prolagus sardus*, *Megaceros cazioti*. Son arrivée dans l'île a en tous cas très certainement nuit à l'espèce archaïque *Archaeolacerta bedriagae* qui, si l'on en juge par sa distribution relicte à basse altitude et par sa présence sur l'îlot de la Folaca, régnait jadis en maître dans les biotopes rocheux de l'île. Actuellement, *Podarcis tiliguerta* occupe la quasi-totalité de l'île, depuis le bord de mer jusqu'à 1800 mètres d'altitude d'après Mertens (1957). Quoique très ubiquiste, il affectionne tout particulièrement les substrats rocheux, naturels ou artificiels et délaisse les milieux trop franchement forestiers - forêt de Vizzavona par exemple - et les maquis denses, dès que l'ensoleillement au sol y est insuffisant. De fait, ses plus fortes densités se situent dans les paysages modifiés par l'homme, les vieilles fûtaies de chênes verts, les zones d'altitude situées à la limite des arbres, c'est-à-dire dans tous les secteurs riches en blocs, affleurements rocheux et amoncellements de cailloux d'origine diverse. A basse altitude, il fréquente largement les zones rocheuses du bord de mer, mais aussi les étendues sableuses plus ou moins arborées situées en arrière des plages et aux embouchures des fleuves, là où manque le Lézard sicilien. La compétition imposée par cette espèce d'arrivée récente en Corse explique son absence ou sa quasi-absence dans tous les secteurs cultivés ou sableux de la Plaine Orientale, manifestement trop homogènes et trop favorables à *P. sicula* pour que *P. tiliguerta* puisse s'y maintenir. Comme le montre la carte, *P. tiliguerta* est ainsi totalement absent des environs de l'étang de Biguglia, de la région d'Aléria, et de la plupart des

secteurs cultivés de la côte orientale, même en présence de biotopes particulièrement favorables : murets de pierres sèches en bordure d'un champ par exemple. En revanche, là où le Lézard sicilien n'a pas encore largement pénétré, -côte sud orientale et majeure partie de la côte occidentale-, *P. tiliguerta* occupe largement les biotopes les plus caractéristiques de *P. sicula* : étendues sableuses en arrière des plages, prairies pâturées, constatation qui démontre bien la réalité de cette compétition. Celle-ci n'est cependant exclusive que lorsque le Lézard sicilien se trouve à son optimum écologique, l'hétérogénéité du milieu assurant, dans la grande majorité de l'île, une coexistence apparemment stabilisée par les compétences écologiques respectives de chacune des deux espèces. Ainsi, dans la vallée du Fango, *P. tiliguerta* est pratiquement absent des champs en friches et cistaies qui occupent les parties basses de l'embouchure, en nombre égal à *sicula* dans les secteurs jouxtant le delta où alternent pelouses pâturées, maquis et affleurements rocheux, enfin exclusif dès que l'on aborde les premiers reliefs rocheux couverts par le maquis. A moyenne altitude, il est abondant partout, mais spécialement le long des cours d'eau, près des habitations et dans les secteurs forestiers pas trop denses. A haute altitude, il atteint localement des densités remarquables, souvent en association avec *Archaeolacerta bedriagae*. A partir de 1500 mètres, il laisse cependant progressivement la place à cette dernière espèce, plus à l'aise sur les grands blocs dépourvus de végétation. Bodinier (1981) a particulièrement bien résumé le partage de l'habitat à haute altitude entre ces deux espèces : "entre 1200 et 2000 mètres, il est en Corse quantité de crêtes sur lesquelles alternent les crêtes rocheuses, formées de gros blocs émoussés, encroûtés de lichens, et les zones plates, graveleuses ou caillouteuses, envahies par les genévriers nains : on rencontrera systématiquement le Lézard des murailles au sol, circulant entre les genévriers nains, où il trouve refuge, s'il est inquiété, tandis que le Lézard de montagne colonise les grands blocs rocheux... plus bas, dans la forêt de Laricci... nous avons observé des cas où l'ouverture assez récente de routes et chemins forestiers, sur des versants ensoleillés, avait favorisé l'établissement du Lézard des murailles dans le talus caillouteux, envahi par la végétation, ainsi que sur les blocs rocheux de taille modeste mis au jour; mais là où les routes recoupaient des rocs volumineux et pré-



existants, trouant la forêt, cette espèce n'avait pas pénétré, ceux-ci étant habités par le Lézard de montagne." De façon générale, l'espèce se raréfie à partir de 1600 mètres. Deux observations le mentionnent cependant à 1700 mètres : Plateau d'Eze près de Bastelica et Plateau de Stagnu dans la haute vallée d'Asco et Mertens (1957) l'indique à 1800 mètres dans le massif du Cinto. En revanche, sa présence à 2250 mètres sur le Monte Cinto (Bruno 1986) est peu vraisemblable au vu des nombreuses prospections effectuées à haute altitude dans le cadre de cette enquête. Sa niche écologique est donc particulièrement étendue, tout comme l'est celle du Lézard des murailles continental. Son extraordinaire abondance dans la plupart des milieux tranche cependant avec ce que l'on observe chez *Podarcis muralis* dont les populations sont souvent dispersées et peu denses. Des estimations par capture-recapture sur quadrats et par transect donnent en effet des valeurs de densités extrêmement élevées : 40 à 60 individus/hectare dans un secteur côtier rocheux des environs de Galeria, en situation de compétition avec *P. sicula* et 700 à 870 individus/hectare dans les parties rocheuses qui trouent la forêt relictuelle de chêne vert de Capronale, dans la haute vallée du Fango. Mais, c'est sur les îlots que les densités atteignent des valeurs record avec près de 1700 à 2180 individus/hectare aux Lavezzi, soit un lézard pour 5 mètres carrés environ! Dans ces conditions, il est habituel d'observer une meilleure tolérance entre les individus, spécialement entre mâles voisins qui semblent développer entre eux des relations hiérarchiques plus complexes et des comportements d'évitement permettant la coexistence d'un grand nombre d'individus sur un espace restreint. Autour d'une des petites mares d'eau douce de l'île Lavezzi, il est ainsi possible d'observer jusqu'à 10 lézards au mètre carré sans qu'apparaissent des comportements véritablement agressifs, situation dont on ne trouve pas d'équivalent sur la côte voisine.

Après le Phyllodactyle, *Podarcis tiliguerta* est le reptile le mieux représenté sur les îlots avec 49 populations recensées, dont bon nombre ont été élevées au rang de sous-espèces en raison de variations morphologiques parfois spectaculaires (voir chapitre îlots).

Magnifiquement coloré, le Lézard tiliguerta atteint d'incroyables densités en moyenne et haute montagne. Une estimation par capture-marquage-recapture effectuée à proximité du refuge de Puscaghja en juin 1990 a donné des valeurs avoisinant 2400 individus à l'hectare ce qui est près de 40 fois supérieur aux densités observables en bord de mer. De telles densités de population sont peu habituelles en dehors des îlots, également très fortement peuplés. Le sujet photographié ici provient des environs de Puscaghja, à 1080 mètres d'altitude.

Ci-dessous :
Lézard tiliguerta mâle.
Campomoro, golfe de Valinco.

11) "De récentes études immunologiques... semblent avoir résolu la vexata questio du statut taxinomique du lézard des murailles corso-sarde *Podarcis tiliguerta* (Gmelin 1789). Contrairement à *P. filfolensis* (Bedriaga 1876) de Malte et des Iles Pélagie et à *P. wagneriana* (Gistel 1868) de Sicile, toutes deux espèces à part entière, bien qu'étroitement apparentées..., on peut considérer que *P. tiliguerta* n'est qu'une sous-espèce de *P. muralis* (Laurenti 1768)."